



INSTITUT NATIONAL SUPERIEUR
DE L'EDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT
☎ 823.33.84 -
B.P. 3256 - DAKAR

Dakar, le **03 AOUT 2016**

**TESTS D'ADMISSION EN PREMIERE ANNEE DE LICENCE
EN SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES SOCIO-
EDUCATIVES DE JEUNESSE ET DU SPORT (STASEJS)
(Session Novembre 2016)**

L'Institut national Supérieur de l'Éducation populaire et du Sport (INSEPS) de Dakar, organise *du Jeudi 03 au Jeudi 10 Novembre 2016*, des tests d'admission en première Année de Licence en Sciences et Technique des Activités Socio-Educatives de Jeunesse et du Sport (STASEJS).

Ces tests sont réservés aux titulaires du baccalauréat 2015 (10 places) et 2016 (15 places). Les candidats doivent être âgés de 22 ans, au plus, au 31 Décembre 2016.

I. INSCRIPTION DES CANDIDATS

Les demandes d'inscription sont reçues au Secrétariat de l'INSEPS jusqu'au Jeudi 20 Octobre 2016.

Le dossier de candidature est composé de :

- un certificat de visite et contre-visite ;
- une attestation de réussite au baccalauréat ;
- un extrait d'acte de naissance (- 3 mois) ;
- un Curriculum Vitae relatif au vécu sportif du candidat ;
- un reçu de versement de la somme de dix mille francs (10 000 F) pour frais de dossier.

II. NATURE DES EPREUVES

- Une épreuve de français d'ordre général noté sur vingt (20).
- Un entretien avec le jury noté sur vingt (20), réservé aux candidats ayant obtenu la moyenne à l'épreuve de français.

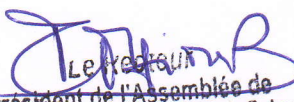
III. ORGANISATION DES TESTS

Les tests auront lieu à l'INSEPS sous le contrôle des professeurs de l'établissement.

IV. CONDITION D'ADMISSION

Pour être admis à s'inscrire en Licence 1, tout candidat devra nécessairement satisfaire à la visite médicale organisée à l'INSEPS avant le début de l'année universitaire.

Le Recteur,


Le Recteur
Président de l'Assemblée de
l'Université Cheikh Anta DIOP de Dakar
Le Professeur
Ibrahima THIOUB